Hauteur&Sécurité
FORMATION • CONSEIL • TRAVAIL EN HAUTEUR • CACES®

CACES ® R489 Catégorie 5 initial

R489

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Pour le salarié :
Conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté et maîtriser la réglementation relative à la sécurité sur le travail en hauteur.
Pour l'employeur :
Être en accord avec la réglementation en vigueur et pouvoir délivrer au salarié une autorisation de conduite.

Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.
Savoir lire et parler le français.
Être déclaré apte par la médecine du travail.
Prévoir ses propres EPI : gilet haute visibilité, gants, et chaussures de sécurité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Aquerir les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.
Être capable de conduire un chariot en sécurité en mobilisant les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique.
Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots.
Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques afin de permettre l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements concernés.
En début de formation, un positionnement est réalisé avec les stagiaires afin d'évaluer leur expérience et leurs besoins, permettant au formateur d'adapter l'accompagnement pédagogique.
La partie théorique est dispensée à l'aide de supports pédagogiques multimédias, de vidéos, d'exercices et de tests d'entraînement préparant aux épreuves CACES®. Un livret de formation est remis à chaque participant.
La partie pratique repose sur des exercices d'application et des mises en situation réalisés sur une aire d'évolution adaptée, avec le matériel correspondant à la catégorie préparée.

Parcours pédagogique

Module théorique
Réglementation et textes de la sécurité sociale : Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention, connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle.
Classification et technologie : connaitre les principales catégories de chariots, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites d'utilisation, connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction, connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.
Sécurité : Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation, Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur, Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé, Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot, Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction, Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes, Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse…) et leur influence sur la distance de freinage du chariot, Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention, Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

Module pratique
Adéquation : Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
Vérifications : Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
Conduite, circulation et manœuvres : Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, en virage, en marche avant et arrière. Utiliser correctement l'avertisseur sonore. Regarder en arrière avant de reculer. Respecter les règles et panneaux de circulation. Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres.
Lecture et utilisation de la plaque de charge,
Maîtriser les opérations de fin de poste. Maîtriser les chargements / déchargements.
Savoir maîtriser les opérations spécifiques de chaque catégorie.
Maintenance : effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau. Vérifier les différents niveaux des réservoirs.
Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

HAUTEUR ET SECURITE
999 route des usines - 65300 LANNEMEZAN
Tél. : 05.65.69.62.64 - Site internet : www.formation-hauteur-securite.fr - E-mail : contact@hauteur-securite.fr
SAS au capital de variable - N° Siret : 802 385 864 00037 - Code NAF : 8559A

Hauteur&Sécurité
FORMATION • CONSEIL • TRAVAIL EN HAUTEUR • CACES®

Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée
- Supports pédagogiques numériques
- Aire d'évolution conforme aux exigences de la recommandation CACES® concernée
- Matériel adapté à la formation dispensée

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation : Test théorique sous forme de QCM et test pratique en situation de conduite réalisés conformément à la recommandation CACES® concernée.
Validation : Obtention du CACES® sous réserve de la réussite aux épreuves théorique et pratique.
Durée de validité : 5 ans

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

4 à 6 personnes

Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation
Tél. : 0630500759
Mail : vanessa@hauteur-securite.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029 5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870